

SÉANCE DU 07 SEPTEMBRE 2020

Convoqué le 1^{er} septembre 2020, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 07 septembre, à 20 heures 30 sous la présidence de Madame Anita BENIER, Maire.

Absent excusé : François MOREAU qui donne pouvoir à Bruno BOURGEOIS

Secrétaire de séance : Madame Agnès DESCAUSE

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé et signé

2020-32 POINT SUR LES TRAVAUX

- Commerce : les normes sécuritaires demandées par 1000 cafés ont été réalisées et terminées le 18 août : changement du lavabo, installation de portes coupe-feu et mise aux normes de l'éclairage de secours.
- Voirie : l'entreprise TDR réalisera les travaux de création de trottoir et de démolition de l'ancienne station d'épuration du Héron fin septembre, début octobre.
La location d'un broyeur est nécessaire pour les haies :
AEB : 144 €/jour HT + 36 € par trajet
KILOUTOU : 175 €/jour HT + 80 € par trajet
Le Conseil décide de retenir le devis de la société AEB
- Puisard rue de Hotton réalisé mais la route est toujours inondée en cas de fortes pluies, le tuyau semble obstrué, nous attendons un devis de la société Véolia.
- Eglise : réception de fin de travaux signée le 17 juillet. L'entreprise n'étant pas en capacité de refaire la pelouse, d'un commun accord, il est décidé de faire un avenant de 600 euros au profit de la commune qui se chargera de ces travaux.
Au vu de la situation sanitaire il est préférable de reporter l'inauguration des travaux en 2021.
- Ecole : la pose du filet sous les préaux est terminée.
- Terrain de foot : en accord avec l'ASBH, la commune a acheté la peinture pour un montant de 600 euros et les membres de l'association se chargeront de repeindre les vestiaires. L'équipe régionale pourra continuer à jouer sur le terrain de Baccon.
- Des travaux sont à réaliser sur le réseau d'eau : Vilcéry : fuite et Fontaines : changement robinet, nous attendons l'intervention d'un plombier.

2020-33 AVANCEMENT PROJET 1000 CAFÉS

Le recrutement local n'ayant pas abouti, il sera élargi au niveau régional et se fera en collaboration avec Madame le Maire. Rendez-vous sera pris avec les futurs gérants et la société 1000 cafés pour l'aménagement du local. Nous avons reçu 101 réponses (sur 300) des questionnaires distribués aux administrés.

2020-34 ÉCOLE

- Les mesures en vigueur dues à la COVID ont été appliquées. L'effectif est stable : 92 élèves en maternelle à Huisseau et 72 élèves en élémentaire à Huisseau, 51 à Coulmiers et 79 à Baccon.
Un AVS suit un enfant de maternelle 2 matinées par semaine.
- Le contrat du prestataire de cantine API est reconduit pour deux ans, pas d'augmentation de tarif.
- La moquette de la salle informatique sera changée par du lino.

- Les enseignants souhaiteraient prendre leurs repas dans la petite salle utilisée actuellement par l'ABP. Nous avons acheté un four à micro-ondes et proposons la salle du périscolaire.
- Monsieur BARALLE représentera la commune à la réunion de l'APE le 28 septembre.

2020-35 DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL

Vu les modifications de dépenses et de recettes intervenus pour l'affectation des résultats 2019, au budget principal, le Conseil Municipal accepte de modifier le budget 2020 de la commune comme suit :

Recettes investissement :	cpte 1068	+	96 487,06 €
Dépenses investissement :	cpte 165	+	5 000,00 €
Dépenses investissement :	cpte 21318 op. 147	+	10 000,00 €
Dépenses investissement :	cpte 2158 op. 148	+	41 487,06 €
Dépenses investissement :	cpte 2051 op. 153	+	1 000,00 €
Dépenses investissement :	cpte 21318 op. 154	+	39 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 002	-	96 487,06 €
Recettes fonctionnement :	cpte 70323	+	5 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 7067	+	5 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 73111	+	5 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 7323	+	10 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 7588	+	5 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 752	+	20 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 70688	+	8 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 7713	+	15 000,00 €
Recettes fonctionnement :	cpte 70878	+	4 000,00 €
Dépenses fonctionnement :	cpte 615221	-	5 000,00 €
Dépenses fonctionnement :	cpte 60612	-	1 000,00 €
Dépenses fonctionnement :	cpte 65548	-	1 500,00 €
Dépenses fonctionnement :	cpte 6185	-	8 000,00 €
Dépenses fonctionnement :	cpte 615231	-	3 987,06 €

2020-36 AFFECTATION DU RÉSULTAT 2019 BUDGET COMMUNE

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2020-20

Le Conseil Municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2019, en adoptant le Compte Administratif de la Commune de BACCON qui fait apparaître :

- un déficit de la section d'investissement de : 155 188,98 €
- un excédent de la section de fonctionnement de : 96 487,06 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 comme suit :

- Compte 1068 – Résultat positif de fonctionnement reporté : 96 487,06 €
- Compte 001 – Résultat négatif d'investissement reporté : 155 188,98 €

2020-37 AIDE SOCIALE

La Maison de Département de l'Ouest Orléanais demande une aide pour une administrée de la commune ne pouvant régler sa facture d'assainissement d'un montant de 138,38 euros. Il sera proposé de mettre en place un échéancier.

2020-38 QUESTIONS DIVERSES

- FAMILLES RURALES : lors de l'Assemblée Générale prévue le 11 septembre, tout le bureau sera démissionnaire. Nous serons très vigilants à conserver cette association pour le maintien des différentes activités.

- MARCHÉ : le marché du 5 septembre a eu lieu, les commerçants et producteurs sont très contents et proposent de revenir le 3 octobre.
- PYLONE TELECOM : la Déclaration Préalable est en cours d'instruction.
- AIDE ENTREPRISES CCTVL : la Communauté de Communes a attribué des subventions aux entreprises en difficulté suite à la COVID pour un montant 68984 euros. Le Département du Loiret a complété ces aides pour un montant 52521 euros. Le montant maximum attribué par entreprise est de 5000 euros.
- VISITE DE MADAME JANVIER : Madame la Députée se propose de venir échanger avec les élus le lundi 21 septembre. Cet entretien sera suivi d'une visite auprès d'artisans et commerçants locaux (Monsieur Grégory Guillard, jeune exploitant agricole, Monsieur Sébastien Soignon, nouvelle installation de garage et Château de la Touanne, chambres d'hôtes).
- ASBH : Suite à la montée en Régional, nous avons reçu la commission de la ligue de football et envisageons des travaux d'agrandissement dans les vestiaires de notre commune. L'utilisation des vestiaires est réservée à l'ASBH du lundi au jeudi et à l'O'Val des Mauves le vendredi.
- EXERCICES MILITAIRES : la Base Aérienne de Bricy nous envoie une demande d'autorisation concernant un exercice militaire du 6 au 20 septembre.
- COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS : Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des personnes désignées par la Direction Région des Finances Publiques pour siéger à cette commission (6 titulaires et 6 suppléants).
- LOGEMENT 25 RUE DES PENSÉES : la locataire demande le changement des radiateurs et a constaté des infiltrations d'eau au niveau des fenêtres lors de grosses pluies. Nous nous rendrons sur place pour constater et interviendrons en conséquence.
- VISITE DE LA COMMUNE prévue le samedi 17 octobre à 15 heures pour tous les conseillers, Monsieur Éric LANGÉ mènera cette visite.
- CLOS DU BOURG : une réunion de chantier est prévue le 22 septembre.
- NIDS DE FRELONS ASIATIQUES : interrogation concernant une aide pour la destruction des nids de frelons.
- Constat de vitesse excessive entre le Bourg et la Renardière.

Mme Anita BENIER

M. Régis VRAIN

M. Charles MALAUZAT

M. Antoine PRÉVOST

Mme Céline FAUCHER-LUCAS

Mme Céline CHAUVET

M. François MOREAU

M. Joffrey BARALLE

M. Bruno BOURGEOIS

Mme Gladys CHAVOUET

M. Christian POUSSET

Mme Agnès DESCAUSE

M. Éric LANGÉ

M. Nicolas d'ABOVILLE

Mme Sophie LE NOAN